

Rapport de la Commission académique d'harmonisation et de proposition des notes d'EPS

Session 2018

Académie : NOUVELLE CALEDONIE



**BACCALAUREAT GENERAL, TECHNOLOGIQUE
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
CAP -BEP**

1. La commission

La commission académique d'harmonisation des notes s'est réunie au vice rectorat de la Nouvelle Calédonie le vendredi 23 novembre 2018. Présidée par Madame Anne LE BOUHELLEC, chargée de mission auprès de l'inspection en EPS, elle se compose de treize membres, professeurs d'EPS de collège, de lycée professionnel et de lycée polyvalent. Ils sont renouvelés tous les trois ans :

- Monsieur MARTINI Jean-Emmanuel, Collège de Boulari
- Madame BOUVET Pascale, Lycée La Pérouse
- Madame COLLET GARABEDIAN Sandrine, Collège de Yaté
- Monsieur SOHIER François, Lycée Jules Garnier
- Monsieur CHOLIN Arnaud, Lycée A Escoffier
- Monsieur LAVESVRE Guillaume, Lycée St Joseph de Cluny
- Monsieur BONE Roland, Lycée B. Pascal
- Madame POUILLY Lise, Lycée du GRAND NOUMEA
- Madame DUPONT Laurène, Collège de MAGENTA
- Monsieur MASSEGLIA Jean Pierre, Lycée Pétro ATTITI,
- Monsieur NENERT Philippe, Lycée Jean XXIII
- Monsieur GARABEDIAN Denis, Collège de Dumbéa sur mer
- Madame COMBES Céline, collège G. Baudoux

La commission vise :

- à établir une photographie des pratiques d'évaluation dans les examens. Elle est l'un des éléments du pilotage académique sur certains aspects comme les inaptitudes, les absences, la cohérence des menus, les écarts entre garçons et filles.

- à corriger les écarts qui ne seraient pas justifiés par des contextes d'évaluation particuliers.

La commission est précédée de deux journées de vérification des éléments transmis par les établissements ainsi que la création des outils statistiques pour proposer les harmonisations. Nous produisons un rapport à l'attention de la commission nationale ainsi qu'en direction des établissements de l'académie.

Nous remercions particulièrement les chefs de centre des épreuves ponctuelles qui ont organisé et géré ces examens avec sérieux et efficacité : Mme Pascale BOUVET, Mme Lise POUILLY, Mme Laurène DUPONT, Mme Rosa DELOTS, M Jean-Yves GAYON, M Didier BLANC, M Frédéric COSTE, M Pierre TRAN VAN HONG, M Xavier POUILLY, M Guillaume LAVESVRE.

Logiciel de traitement des notes : Pour les examens du baccalauréat général, technologique et de la voie professionnelle, l'académie utilise l'application « EPSNET ». Les statistiques sont ensuite intégrées dans un fichier Excel pour une analyse par les membres avant harmonisation. Pour les examens du CAP ADAL (Agent de développement aux activités locales), CAP spécifiques à la Nouvelle-Calédonie, la commission utilise un fichier Excel pour la remontée des notes vers les services des examens.

En 2018, **5805** élèves ont été notés en EPS en Nouvelle Calédonie :

2018	TOTAL	FILLES	GARCONS
BAC G/T	2139	1259	880
BAC PRO	1432	703	729
CAP / BEP	2168	1019	1149
CAP ADAL	66	14	52
TOTAL	5805	2995	2810

Principes d'harmonisation : L'harmonisation des notes en Nouvelle Calédonie se révèle particulièrement délicate du fait du faible nombre d'élèves concernés dans certains établissements et du faible nombre d'élèves inscrits dans quelques activités physiques peu enseignées.

Une attention particulière a été portée :

- Au sein de l'académie, sur l'écart de moyenne en EPS entre filles et garçons.
- Pour chaque établissement, sur les écarts de moyennes entre filles et garçons supérieurs à 1 point.
- Pour chaque établissement, sur les écarts de moyennes en EPS supérieurs à 1,5 point par rapport à la moyenne académique.

Nous observons également les écarts de moyennes des activités physiques sportives et artistiques pour chaque établissement au regard de la moyenne académique.

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats général, technologique, et professionnel

Enseignement commun : contrôle en cours de formation au baccalauréat général et technologique.

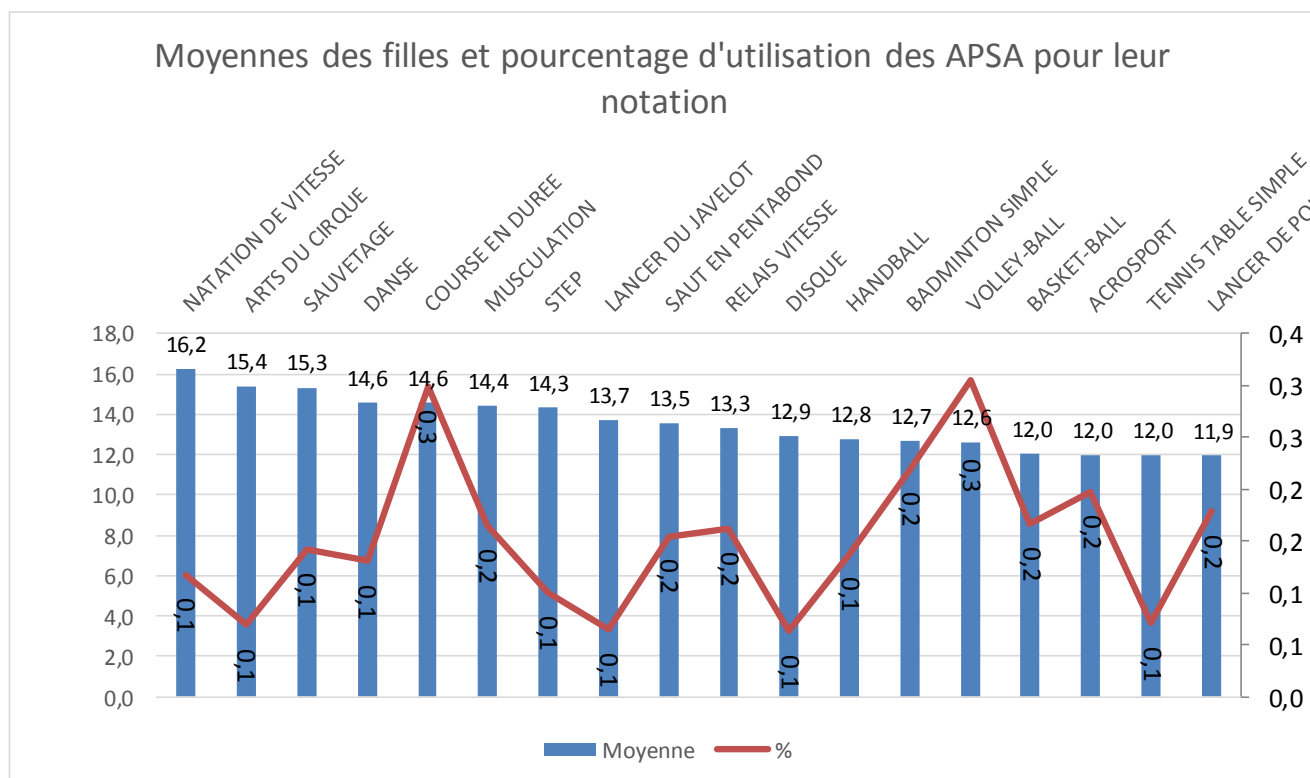
Comme les années précédentes, les évaluations certificatives se concentrent sur deux compétences relatives à la dimension culturelle : la CP4 et CP1.

Cependant, s'observe depuis la session 2013 un net rééquilibrage au profit de la CP5 (course en durée et musculation).

On constate que la part de la CP2 est revenue à un niveau antérieur à 2017.

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
CP4 :	32,26%	30,43%	30,5%	30,41%	33%	32%
CP1 :	27,15%	29,43%	30,5%	29,71%	29%	30%
CP5 :	19,74%	20,70%	18%	18,33%	16%	17%
CP3 :	11,58%	12,59%	11,5%	9,92%	12%	9%
CP2 :	9,27%	6,82%	9,5%	11,61%	10%	11%

Avant l'harmonisation, les garçons ont une moyenne en EPS supérieure de 0,90 point par rapport à celle des filles.

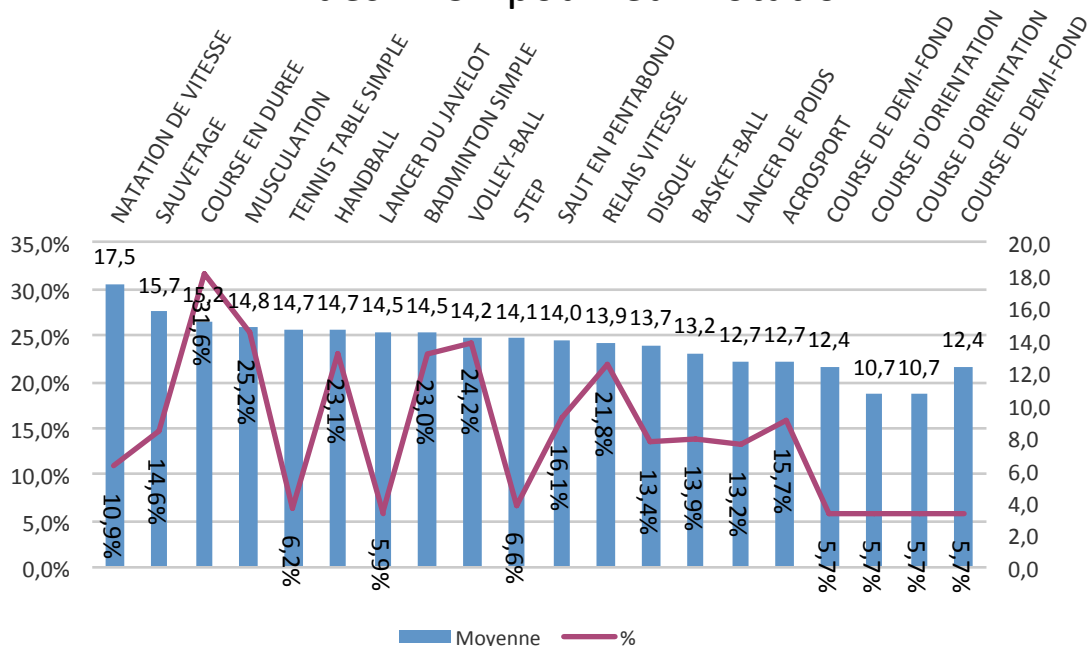


Les 3 activités où les filles ont de meilleures notes sont la natation de vitesse, les arts du cirque et le sauvetage.

Ces activités sont utilisées par 4% à 7% d'entre elles.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des filles sont la course en durée, le volley-ball et le badminton où leur moyenne atteint entre 12,6 et 14,6.

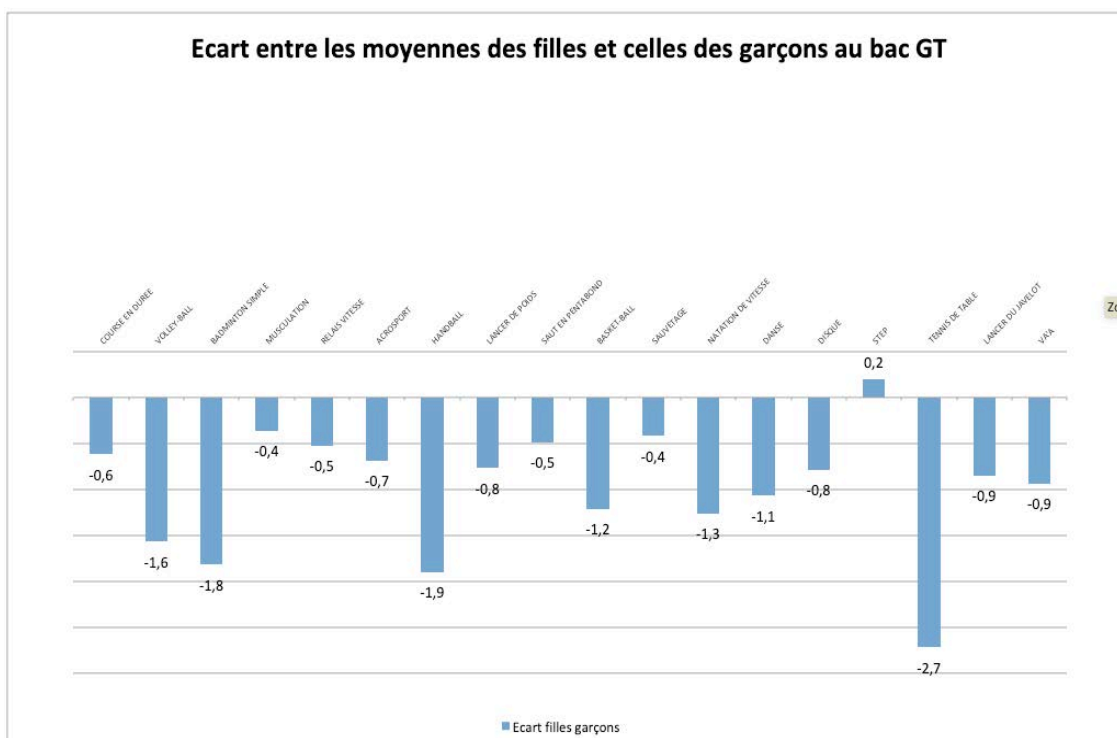
Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les garçons ont de meilleures notes sont la natation de vitesse, le sauvetage et la course en durée. Ces 3 activités sont utilisées par 10% à 31% d'entre eux.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des garçons sont la course en durée, la musculation et le volley ball où leur moyenne atteint entre 14,2 et 15,2.

Ecart entre les moyennes des filles et celles des garçons au bac GT



Dans les 3 activités les plus utilisées, les filles accumulent des écarts de moyenne de 0,6, 1,6 et 1,8 point en dessous des garçons. Ce constat est à l'image des autres activités choisies où les garçons ont des notes supérieures aux filles (excepté en step). Les plus grands écarts entre fille et garçon demeurent dans les activités de la CP4.

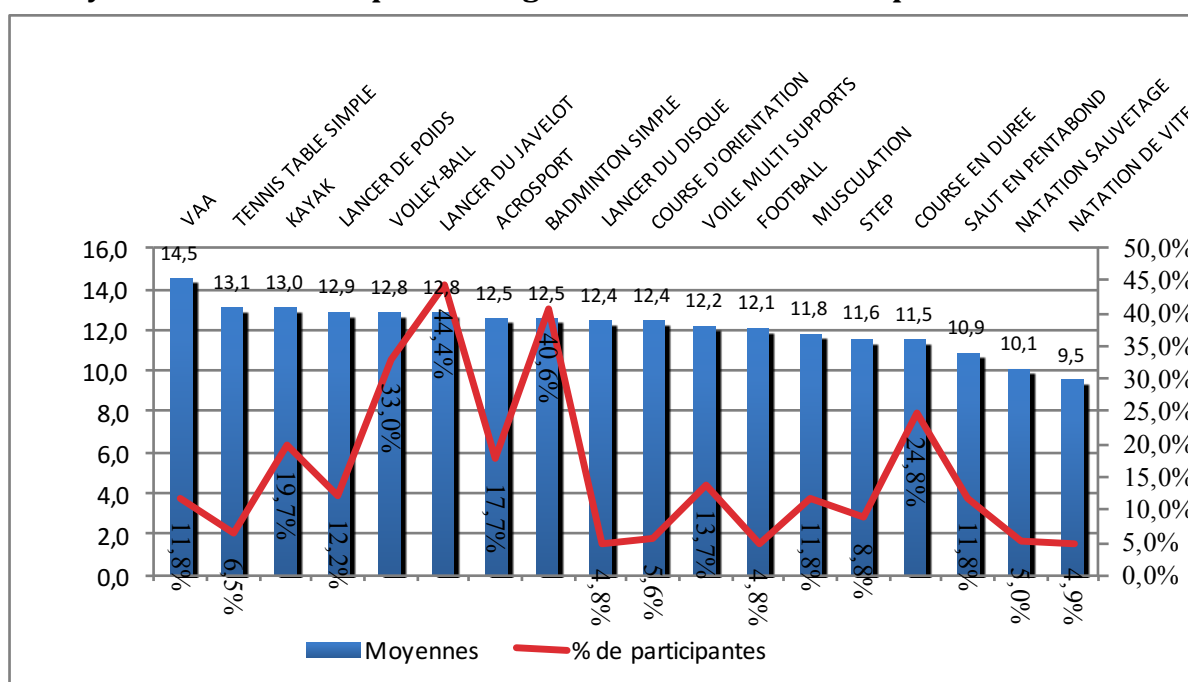
Enseignement commun : contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel.

La concentration des certifications persiste sur la CP4 et la CP1, malgré une présence soutenue de la CP2. Notons que **la CP3 reste à un pourcentage très faible alors que la répartition filles/garçons est quasiment égale**. Nous remarquons qu'un effort à été mené sur la programmation de la musculation en CP5. La réflexion doit être poursuivie dans les établissements pour proposer des ensembles certificatifs où les activités identifiées à valence « féminine » soient encore plus présentes.

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
CP4 :	30,8%	31,69%	31%	31,55%	32%	32%	33%
CP1 :	28,6%	27,72%	30,6%	30,51%	32%	31%	32%
CP2 :	21,5%	23,98%	23,6%	21,23%	21%	21%	19%
CP5 :	14,8%	10,83%	10,4%	9,81%	7%	10%	11%
CP3 :	4,2%	5,76%	4,4%	6,90%	8%	6%	6%

Avant l'harmonisation, les garçons ont une moyenne en EPS supérieure de 1,19 point par rapport à celle des filles.

Moyennes des filles et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation

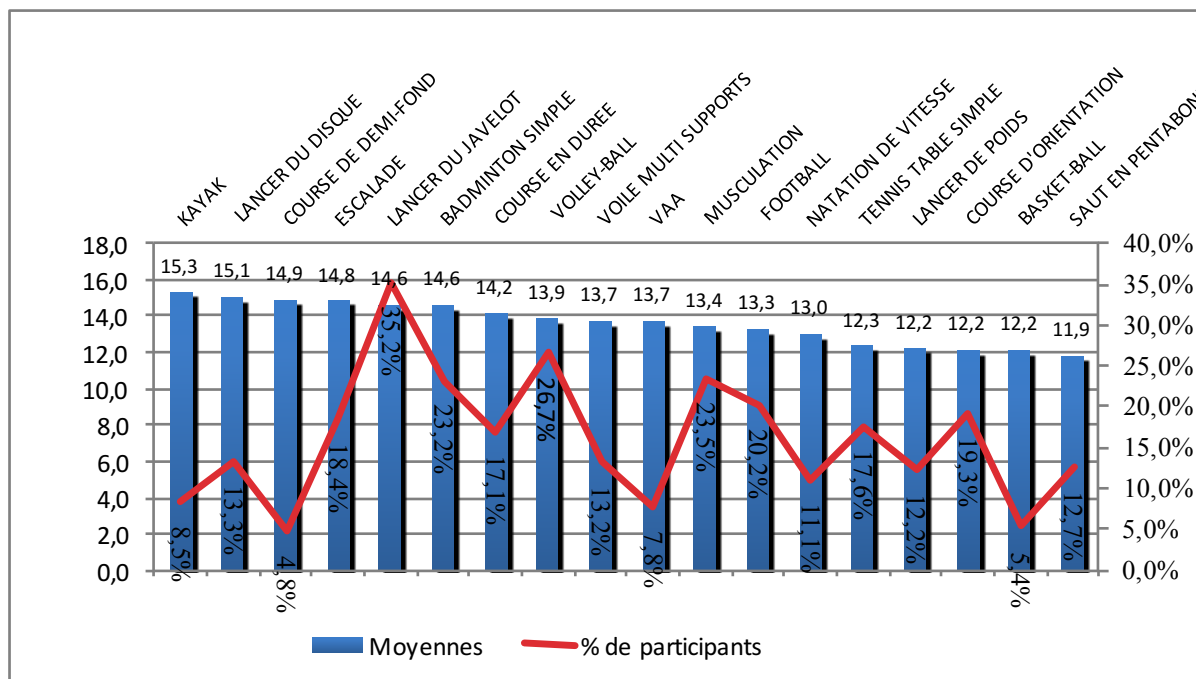


Les 3 activités où les filles ont de meilleures notes sont en va'a, en tennis de table et en kayak. Ces 3 activités sont utilisées par 12,7 % d'entre elles, tous menus d'activités confondus.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des filles sont le lancer de javelot, le badminton et la course en durée où leur moyenne atteint 12,3.

On invite certains enseignants à s'interroger sur l'enseignement de la natation de vitesse, utilisée par 4,9% des filles et qui présente une moyenne négative.

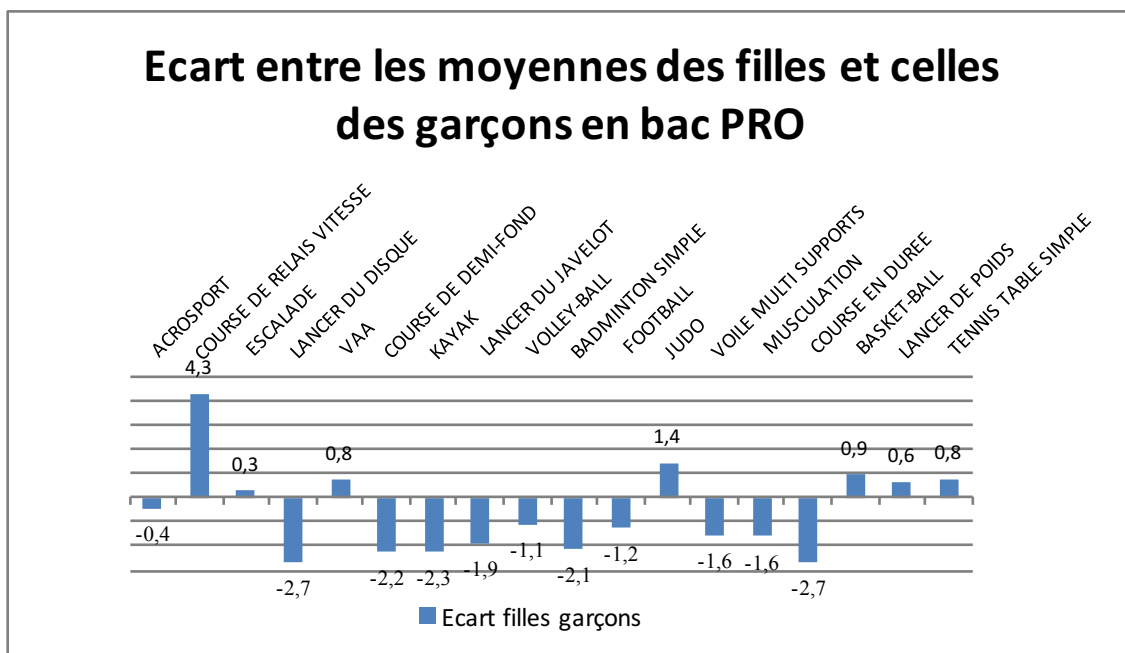
Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les garçons ont de meilleures notes sont en kayak, en disque et demi-fond. Ces 3 activités sont utilisées par 8,9% d'entre eux.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des garçons sont le lancer de javelot, le volleyball et la musculation où leur moyenne atteint 14.

Ecart entre les moyennes des filles et celles des garçons en bac PRO



Les deux activités les plus utilisées par les filles et les garçons sont encore cette année le lancer de javelot et le volleyball. Arrivent derrière le badminton pour les filles, et la musculation pour les garçons. L'écart s'est accru par rapport à l'an dernier (écarts respectifs de -1,9 et -1,1 point).

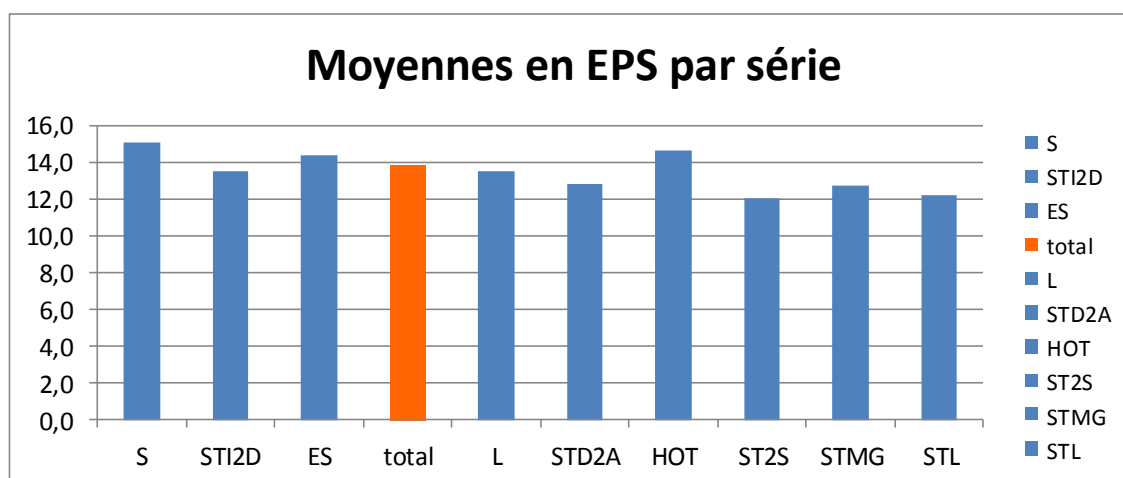
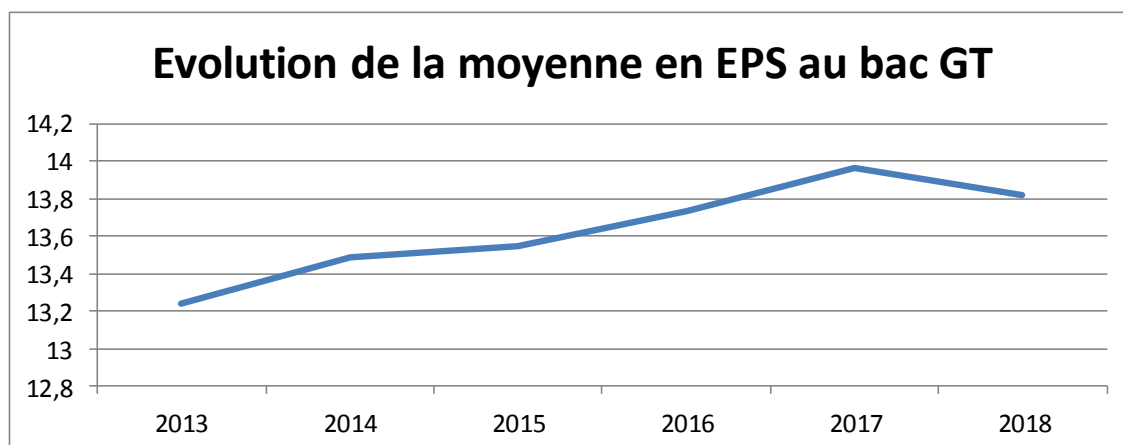
Décisions d'harmonisation pour le baccalauréat général et technologique :

Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, des conditions matérielles et de la répartition garçons - filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé :

- Une augmentation de la moyenne pour tous de 0,5 point dans l'activité relais vitesse dans un lycée.
- Une homologation des notes de tous les autres établissements.

Au total, **un lycée général et technologique a été harmonisé**, l'établissement concerné recevra un courrier indiquant cette décision.

Baccalauréat général et technologique, après harmonisation	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
	14,35	13,45	13,82	0,90 point en faveur des garçons



Remarques et perspectives :

Grâce à l'évolution des programmations dans les établissements et après le processus d'harmonisation, l'écart entre les filles et les garçons tend à diminuer.

Même si la commission est satisfaite de ce faible écart garçons-filles, elles gagneraient à vivre des activités relevant des compétences peu proposées en Nouvelle-Calédonie : CP2, CP3 et CP5, pour être encore plus en réussite. La CP5 est mieux représentée, essentiellement par la course en durée. Il serait opportun de diversifier les pratiques proposées dans le cadre de cette compétence, notamment en utilisant l'activité step.

Nous constatons également que ce sont les élèves de la série STMG qui obtiennent les résultats les plus faibles et les élèves de série S qui obtiennent les meilleurs résultats de l'académie. Cette information serait à prendre en compte dans la conception de l'enseignement de l'EPS et lors des évaluations.

- Au lycée M. ROCCARD à Pouembout, nous nous interrogeons sur les faibles résultats en course d'orientation et en course de durée.
- Au lycée ANOVA à Païta, nous invitons l'équipe pédagogique à entamer une réflexion sur le choix des activités relais vitesse, tennis de table et musculation au regard des notes obtenues par les élèves.
- Au lycée Grand Nouméa à Dumbéa, nous invitons l'équipe pédagogique à entamer une réflexion sur le choix et la manière d'aborder l'activité course en durée pour les filles.
- Au lycée du Mont Dore, nous encourageons l'équipe à repenser les activités programmées en Terminale et proposer des menus pour donner le choix aux élèves.

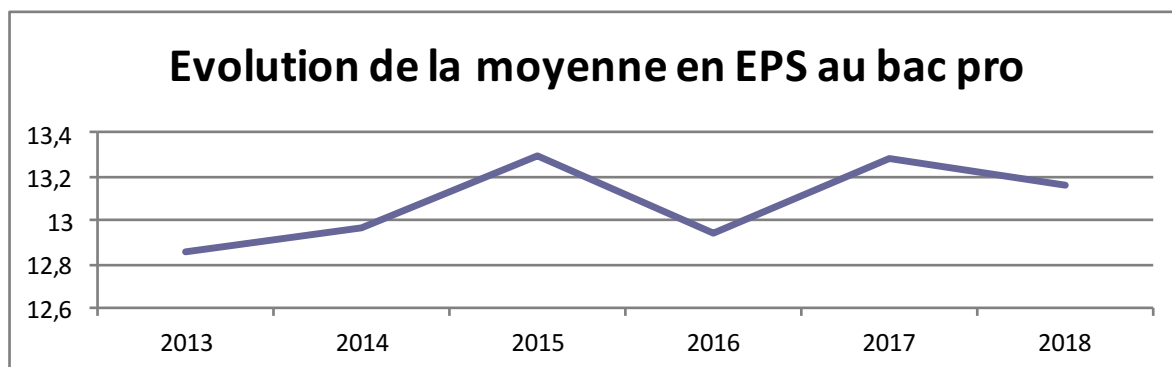
Décisions d'harmonisation pour le baccalauréat professionnel :

Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, des conditions matérielles et de la répartition garçons / filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé :

- une augmentation de 0,6 point de la moyenne d'EPS pour un Lycée Professionnel
- une augmentation de 0,5 point de la moyenne des filles pour un lycée professionnel
- une homologation des notes de tous les autres établissements.

Au total, **seuls 2 lycées professionnels ont été harmonisés**, les établissements concernés recevront un courrier indiquant ces décisions.

Baccalauréat professionnel après harmonisation	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
	13,74	12,58	13,16	1,16 point en faveur des garçons



Remarques et perspectives :

De manière générale, nous encourageons les équipes à continuer d'envisager une diversité de menus pour accroître l'investissement des filles afin de réduire l'écart garçons-filles.

Plus particulièrement, pour le Lycée Do Kamo, continuer d'encourager les filles en les plaçant en situation de réussite.

Pour le Lycée Escoffier, poursuivre les efforts afin de réduire l'écart garçons-filles, notamment en natation.

Pour le Lycée de Wallis, nous constatons un effort réalisé sur la réduction de cet écart garçons-filles. Nous les invitons à étendre cette démarche à l'ensemble des activités.

Pour le Lycée Pétro Attiti, il faudrait repenser la programmation de l'activité kayak, et continuer de réduire l'écart garçons-filles pour l'ensemble des activités.

Au Lycée M. Champagnat, dans l'activité poids, favoriser la réussite des élèves ou revoir la programmation. Par ailleurs, dans cet établissement, l'ensemble des moyennes, toutes APSA confondues, reste en dessous des moyennes académiques.

Une vigilance est à maintenir sur la gestion des absences. Il faut que les élèves aient conscience que cela peut avoir de lourdes conséquences sur l'obtention du baccalauréat. Chaque équipe (enseignants et direction) doit donc vérifier la légalité de ces absences. Le sujet des absences rappelle également la nécessité, pour toutes les épreuves d'examen, de **faire émerger les élèves**.

Une attention accrue doit être apportée à la gestion des certificats médicaux pour les élèves inaptes partiels et totaux.

Enseignement de la liste académique aux baccalauréats général, technologique et professionnel :

56% des élèves (1211) ont été évalués sur une des activités physiques de la liste académique.

	TOTAL	BAC G/T		BAC PRO	
		M	F	M	F
Voile Multi supports	256	29	36	96	95
Va'a	249	43	67	57	82
Kayak	199	0	0	62	137
Lancer de poids	507	114	219	89	85

Remarques et perspectives :

Les membres de la commission avaient étudié la suppression du kayak de la liste académique pour le bac général et technologique. Cette activité n'est pas utilisée depuis quatre ans mais suite à la consultation les épreuves restent les mêmes.

On remarque une très grande augmentation de l'effectif sur le lancer de poids notamment en bac professionnel (28 élèves en 2017, 174 en 2018).

Inaptitudes et enseignement adapté :

La commission académique observe cette année :

- une **stagnation des inaptitudes totales en bac pro.**
- **une légère diminution du nombre d'élèves inaptes en bac GT** mais ces derniers restent deux fois plus nombreux qu'en filière professionnelle.

Cette année huit candidats ont bénéficié d'épreuves ou de barèmes adaptés, la commission se réjouit de cet état de fait et encourage les équipes à développer ces épreuves.

INAPTITUDE TOTALE				
	2018	2017	2016	2015
Bac G/T	1.87 % (40 élèves)	2,37% (50 élèves)	2% (41 élèves)	1,70%
Bac pro	0.97 % (11 élèves)	0.98% (14 élèves)	1,6% (15 élèves)	1,72%

Le taux d'inaptitudes partielles remonte en lycée général et technologique, ainsi qu'en lycée professionnel.

INAPTITUDE PARTIELLE			
BAC GT	Total	Garçons	Filles
2018	4.07 % (87 élèves)	3.53 % (31 garçons)	4.46 % (56 filles)
2017	3,50% (74 élèves)	2,21% (20 garçons)	4.47% (54 filles)
2016	4,50% (92 élèves)	2,65% (23 garçons)	5,86% (69 filles)

INAPTITUDE PARTIELLE			
BAC PRO	Total	Garçons	Filles
2018	2.37 % (34 élèves)	1.23 % (9 garçons)	3.56 % (25 filles)
2017	1,47% (21 élèves)	0.72% (5 garçons)	2,18% (16 filles)
2016	1,77% (25 élèves)	1,04% (7 garçons)	2,44% (18 filles)

Remarques et perspectives :

Ces évolutions doivent se traduire concrètement dans les établissements par la mise en place d'enseignements adaptés particuliers. **La commission encourage les enseignants à utiliser le modèle de certificat médical du VR présent sur le site EPS NC qui permet de mieux définir les possibilités et limites de pratique des élèves.** (intégrer le CM dans carnet de correspondance ou dans le dossier de rentrée).

Il est important que les élèves insistent auprès de leurs médecins pour qu'ils stipulent, sur le certificat, ce qu'ils peuvent faire. En effet, les enseignants doivent être force de proposition pour offrir des épreuves adaptées aux inaptes.

Enseignement commun : examen ponctuel terminal

Les notes obtenues par les élèves sont en progrès cette année (+1 point par rapport à 2017) au baccalauréat général et technologique avec **14,25** de moyenne. En ce qui concerne le baccalauréat professionnel, la moyenne correspondant à une seule candidate, est de **04** (absente sur 1 des 2 épreuves).

Le taux d'absentéisme persiste dans ces épreuves et nous observons une diminution du nombre d'inscrits. En série générale et technologique il y a **25 absents sur 94 candidats (26%)**, en série professionnelle **3 absents sur 4 candidats (75%)**.

Cette année, le couple d'activités 3x500 / Tennis de table est le plus demandé (2017 : DF / Bad)

Les résultats au baccalauréat général et technologique :

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	0	0,00%	0,00	0	0,00%	0,00	0		0,00
3X500 / Badminton	2	50,00%	7,50	2	50,00%	16,50	4	50,00%	12,00
3X500 / TT				0	0,00%		0		0,00
Gym / Badminton	1	25,00%	15,00	0	0,00%		1	12,50%	15,00
Badminton / Sauvetage	1	25,00%	19,00	2	50,00%	16,00	3	37,50%	17,00
	4	100,00%	12,25	4	100,00%	16,25	8	100,00%	14,25

Les résultats au baccalauréat professionnel :

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT							0		0,00
3X500 / Badminton							0		0,00
3X500 / TT	0	#DIV/0!		1	100,00%	4,00	1	100,00%	4,00
Gym / Badminton							0		0,00
Badminton / Sauvetage							0		0,00
	0	#DIV/0!	#DIV/0!	1	100,00%	4,00	1	100,00%	4,00

Inaptitudes et enseignement adapté :

On remarque cette année un léger progrès pour les inaptitudes : les élèves ont prévenu à l'avance de leur inaptitude le centre d'examens. Une incertitude persiste quant au grand nombre d'élèves absents (inapte ou absent ?).

Remarques et perspectives :

Le coût d'organisation de ces épreuves est important (réservation d'installations, convocations des jurys) pour le nombre d'élèves concernés. Pour la quatrième année consécutive, certains candidats ont été convoqués sur des épreuves se déroulant au sein des établissements scolaires (examens en CCF) ce qui impacte les cours des collègues. Notons également le manque de préparation pour les candidats présents.

Enseignement facultatif en cours de formation au baccalauréat général et technologique.

La moyenne est de **15.89** avec un différentiel insignifiant entre les filles et les garçons (0.03 pt).
109 élèves ont été évalués, ils étaient 104 en 2017.

ENSEIGNEMENT FACULTATIF - BAC GT									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES FACULTATIVES CCF									
Lycée Wallis	9	14,29%	16,22	14	22,22%	16,50	23	21,10%	16,39
Lycée Le Clézio Vanuatu	9	14,29%	13,44	12	19,05%	16,50	21	19,27%	15,19
Lycée Lapérouse	6	9,52%	18,80	2	3,17%	17,50	8	7,34%	18,48
Lycée Williams Haudra	11	17,46%	15,82	8	12,70%	14,75	19	17,43%	15,37
Lycée Jules Garnier - Athlé musc	2	3,17%	20,00	1	1,59%	20,00	3	2,75%	20,00
Lycée Jules Garnier - Foot Musc	7	11,11%	17,00	3	4,76%	14,33	10	9,17%	16,20
Lycée Jules Garnier - Rugby musc	6	9,52%	14,20	0	0,00%		6	5,50%	14,20
Lycée de POUEMBOUT	13	20,63%	15,69	6	9,52%	14,16	19	17,43%	15,21
TOTAL	63	100,00%	15,90	46	73,02%	15,87	109	100,00%	15,89

Remarques et perspectives : A titre comparatif, la moyenne de l'option facultative ponctuelle est de 13,84.

Enseignement facultatif ponctuel aux baccalauréats général, technologique et professionnel.

Pour le baccalauréat général et technologique : 228 élèves ont été évalués, la moyenne est de **13,84** avec un différentiel de 0,23 point entre les filles et les garçons. Nous regrettons toutefois le décalage de participation entre filles et garçons, notamment dans les activités académiques.

	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES FACULTATIVES PONCTUELLES									
Natation	42	29,58%	12,44	40	46,51%	14,49	82	35,96%	13,44
Judo	11	7,75%	14,20	2	2,33%	13,00	13	5,70%	14,02
Tennis	17	11,97%	14,00	10	11,63%	15,70	27	11,84%	14,63
Rugby	21	14,79%	16,00	4	4,65%	15,00	25	10,96%	15,84
Football	51	35,92%	14,22	30	34,88%	11,85	81	35,53%	13,34
TOTAL	142	100,00%	13,93	86	100,00%	13,70	228	100,00%	13,84

Pour le baccalauréat professionnel : 175 élèves ont été évalués, la moyenne est de **11,48** avec aucun différentiel entre filles et garçons. Il y a quatre fois plus de garçons que de filles mais ce décalage est tout de même à prendre en compte pour les sessions prochaines.

ENSEIGNEMENT FACULTATIF - BAC PRO									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
PREUVES FACULTATIVES PONCTUELLE									
Natation	4	2,72%	1,83	0	0,00%		4	2,29%	1,83
Judo	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00
Tennis	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00
Rugby	21	14,29%	13,00	1	3,57%	16,00	22	12,57%	13,14
Football	122	82,99%	11,54	27	96,43%	11,31	149	85,14%	11,50
TOTAL	147	100,00%	11,48	28	100,00%	11,48	175	100,00%	11,48

Observations concernant les SHN, HNSS et JO :

- SHN : Dix candidats du territoire étaient inscrits sur les listes concernées. Ils se sont inscrits dans une activité de prédilection et ont obtenu la note de 16/16 en pratique physique. Ils ont présenté un oral dans leurs épreuves de spécialité également.

- HNSS : Quatre candidats ont valorisé leur pratique UNSS, avec la note de 16/16 dans leur pratique de prédilection également et un oral de spécialité.

BAC GT - SHN	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	7	19,64	3	20,00	10	19,75
BAC GT - HNSS	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	3	19,83	1	20,00	4	19,87

Remarques et perspectives de l'enseignement ponctuel et facultatif :

De manière générale la session 2018 voit diminuer le nombre d'élèves présents (-57 en bac GT et -58 en bac Pro) Cela peut s'expliquer par la date de l'épreuve qui a suivi le référendum.

Si les épreuves nationales ne sont pas forcément en cohérence avec le contexte de la Nouvelle-Calédonie, elles sont malgré tout choisies :

Pour le Bac GT : Natation : 35.96%, Tennis : 11.84% et Judo : 5.7% ;

Pour le Bac Pro : Natation 2.29%, Tennis 0% et Judo 0%.

Les deux épreuves académiques proposées sont largement plébiscitées par de nombreux candidats.

Bac GT: Football : 35.53% et Rugby : 10,96% ;

Bac Pro : Football : 85.14% et Rugby 12.57%.

Si les données quantitatives confirment la pertinence de la programmation de ces activités, nous pouvons nous questionner sur le niveau d'une partie des candidats (moyenne à 11,5 pour le Football Bac professionnel).

Toutefois, **le taux d'absentéisme reste très important en bac Pro : 43 % des élèves inscrits** (19% en Bac GT). Cette année, il touche particulièrement les filles.

Cet absentéisme s'explique par plusieurs raisons :

- les élèves s'inscrivent pour voir, au cas où ils pourraient gagner des points. Il est important que toute la communauté éducative soit consciente que ces épreuves ont des coûts (absence d'enseignants et d'élèves, frais de déplacement, etc).

- dans les activités académiques on constate encore un nombre important d'absents en Bac Pro, malgré une amélioration par rapport à 2017. En 2018 41% d'absents en football (73% en 2017) et en rugby 45% (63% en 2017).

Les champs de questionnements proposés au cours des entretiens sont anticipés avant les épreuves et choisis selon un cadre commun quelle que soit l'épreuve. Cependant les jurys notent que **les élèves manquent de préparation pour l'épreuve orale.**

L'information doit être donnée aux élèves par **les enseignants d'EPS pour expliquer encore et encore le niveau de cette épreuve.** Il conviendrait que la direction de l'établissement transmette aux professeurs d'EPS la liste des élèves optionnaires pré-inscrits pour validation avant la confirmation aux inscriptions.

Enseignement de complément au baccalauréat général et technologique

L'enseignement de complément concerne 34 élèves sur le territoire pour cette session 2018 (36 en 2017).

La moyenne générale est de **14,59** : 13,53 pour les filles et 15,65 pour les garçons.

Trois activités sont support d'évaluation : Escalade, Musculation, Badminton.

Deux établissements scolaires sont concernés : le Lycée Do Kamo et le Lycée Jules Garnier.

ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
Lycée Do Kamo	11	64,71%	15,82	15	88,24%	13,33	26	76,47%	14,38
Lycée Jules Garnier	6	35,29%	15,33	2	11,76%	15,00	8	23,53%	15,25
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
Total	17	100,00%	15,65	17	100,00%	13,53	34	100,00%	14,59

Remarques et perspectives :

Le nombre de candidats est en légère baisse. Il serait toutefois intéressant d'avoir de manière chiffrée le nombre d'élèves d'une classe de complément (Seconde, Première, Terminale) par enseignant au regard des moyens alloués pour cette option.

Les membres relèvent également l'importance de communiquer sur cet enseignement, notamment par des productions qui gagneraient à être mises en valeur sur le site EPS NC.

3. Résultats académiques de la session en CAP et BEP

Enseignement commun : contrôle en cours de formation

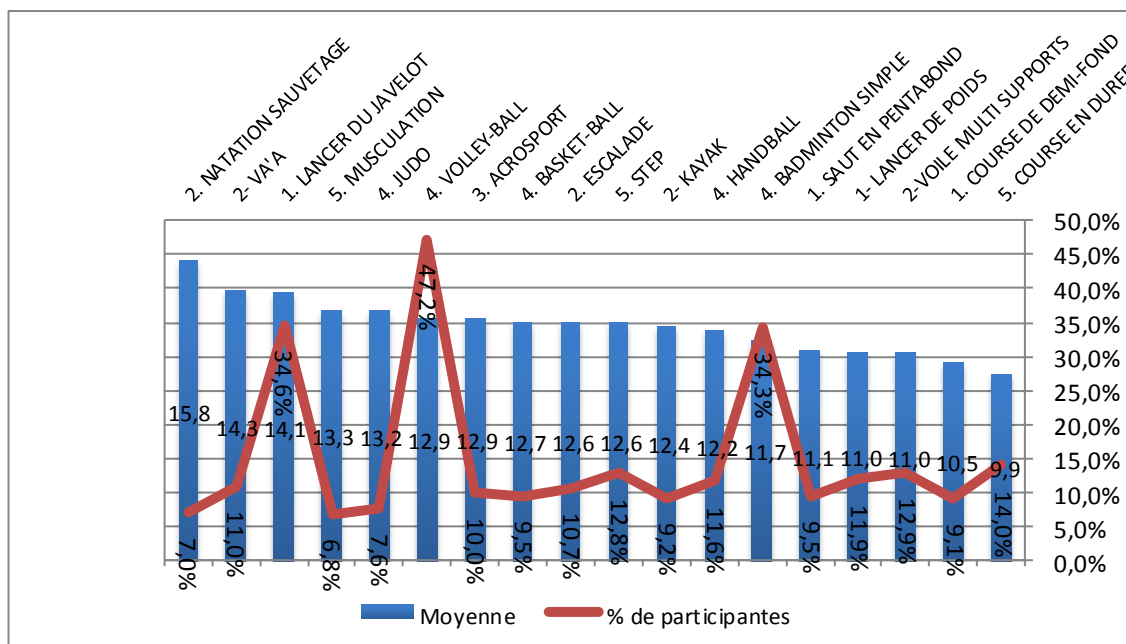
En CAP/BEP, le poids des compétences propres évaluées demeure identique à l'année précédente avec une concentration sur la CP4 et CP1. Il faut noter que les activités de la CP3 sont encore bien trop sous représentées. Cette année nous remarquons d'ailleurs **une baisse des pratiques liées à la CP5 et de la CP3 au profit de la CP4.**

Ici encore une attention particulière doit être donnée par les équipes pédagogiques pour valoriser les activités à « valence » féminine afin de les mettre plus en réussite.

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
CP4 :	38,46 %	31.14%	31,9 %	31.80%	32%	32%
CP1 :	26,97 %	28.80%	30.6 %	28.84%	29%	30%
CP2 :	19,87 %	18.62%	19,2 %	20.11%	22%	18%
CP5 :	10,89 %	14.50%	13 %	12.31%	10%	10%
CP3 :	3,81 %	6.52%	5,3 %	6.94%	6%	10%

Avant l'harmonisation, les garçons et les filles ont une moyenne en EPS quasiment identique (0,02 point).

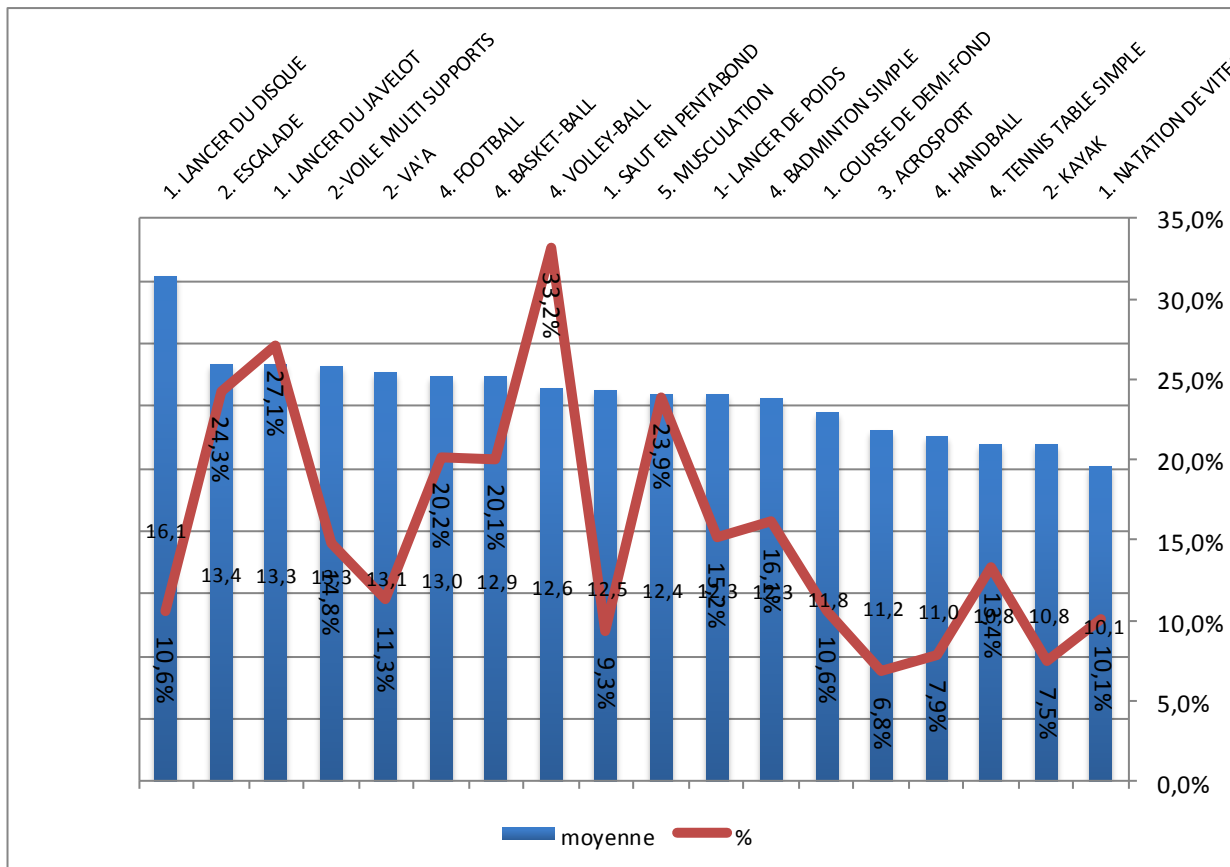
Moyennes des filles et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les filles ont de meilleures notes sont la natation de sauvetage, le va'a et le lancer de javelot. Ces 3 activités sont utilisées par 7% à 34,6% d'entre elles. Nous encourageons les équipes à programmer davantage ces activités.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des filles sont le volley-ball, le lancer de javelot et le badminton où leur moyenne atteint entre 11,68 et 14,14.

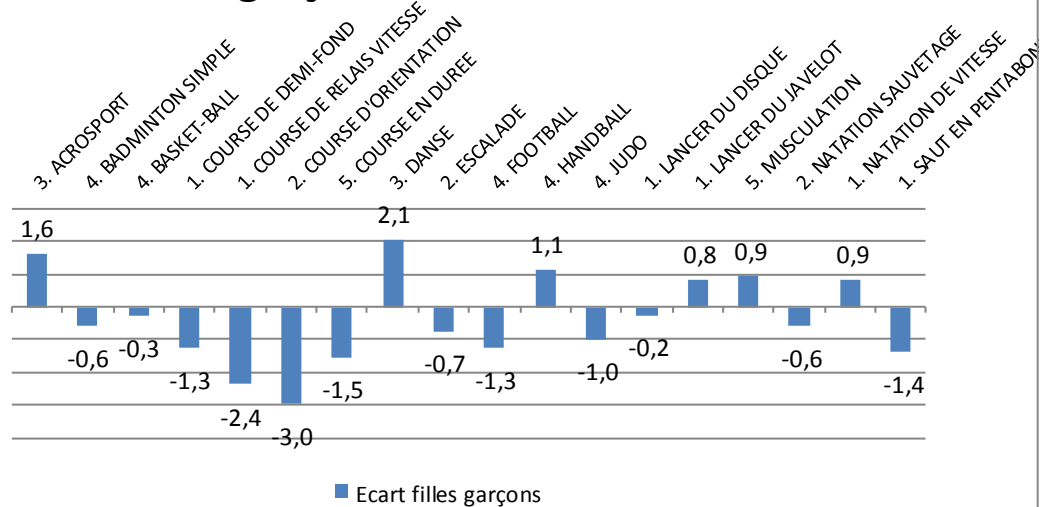
Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les garçons ont de meilleures notes sont le lancer de disque, l'escalade et le lancer de javelot. Ces 3 activités sont utilisées par 10,6% à 27,14% d'entre eux.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des garçons sont le volleyball, le lancer de javelot et l'escalade où leur moyenne atteint entre 33,17 et 24,26.

Ecart entre les moyennes des filles et celles des garçons en CAP BEP



On constate que sur les 18 APSA les plus programmées, 12 restent à l'avantage des garçons. Cette année encore, 6 APSA permettent aux filles d'être avantagées mais ne sont malheureusement programmées que pour un trop faible effectif pour 5 d'entre elles : handball (11,58%), natation de vitesse (10,90%), acrosport (9,95%), musculation (6,83%) et danse (6,24%).

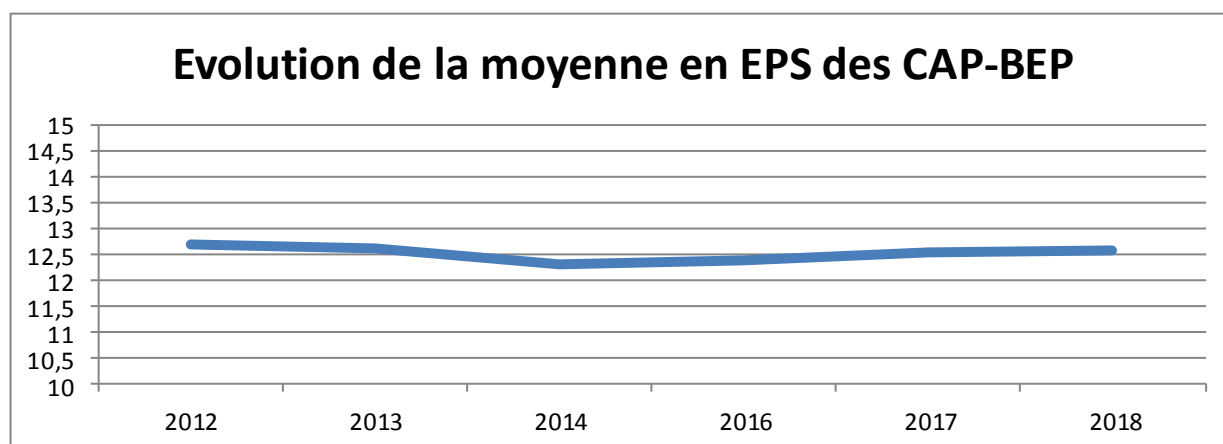
Décisions d'harmonisation pour les CAP-BEP :

Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, des conditions matérielles et de la répartition garçons, filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé :

- Une augmentation de 0,6 point pour l'ensemble des élèves d'un lycée professionnel
- Une homologation des notes de tous les autres établissements.

Nous constatons une réelle prise en compte des rapports précédents de la commission d'harmonisation des notes, **puisque un seul lycée professionnel a été harmonisé**. L'établissement concerné recevra un courrier indiquant ces décisions.

CAP BEP après harmonisation	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
	12,57	12,55	12,56	0,02 point en faveur des garçons



CAP ADAL (CAP Agent de Développement des Activités Locales en Nouvelle Calédonie).

Établissements	AFAT		GEPER		CEB		GEMM	
	nb élèves	moyenne	nb élèves	moyenne	nb élèves	moyenne	nb élèves	moyenne
LP RIVAT Pouebo					10	15,5		
ALP La Foa					4	16		
ALP Koumac					7	10,5		
LP M. Champagnat					8	8,5		
CLg R. Vauthier Poindimié					7	15,5		
ALP LA Roche Maré			6	15	3	16		
ALP Ouvéa							3	15,5
Clg F. Carco Koutio	6	13,5	3	1,5				
Clg Magenta	10	11,5						

A titre informatif, nous rappelons que les modalités d'évaluation des CAP ADAL sont identiques à celles des CAP de spécialités. 66 élèves ont été évalués en EPS dans le cadre d'un CAP ADAL (- 4 candidats par rapport à 2016). La moyenne, toutes séries confondues, est de **13,7/20** (12 en 2017).

La moyenne des 14 filles est de 11,5/20, la moyenne des 52 garçons est de 14,12/20. Soit **un écart de 2,62 points au bénéfice des garçons**.

Remarques et perspectives :

L'année 2018 voit l'écart des moyennes entre les filles et les garçons diminué (3,8 en 2017 pour 2,6 en 2018). Même si le nombre d'élèves concernés est faible, nous invitons les équipes d'EPS à poursuivre une réflexion sur le traitement des activités physiques et la notation des jeunes filles. La diminution du nombre d'absences cette année est à souligner.

Enseignement de la liste académique en CAP BEP :

675 élèves de CAP et BEP ont été évalués sur une épreuve académique.

Ce qui représente **une part importante (47%) des 2168 élèves** répertoriés pour ces examens.

	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES ACADEMIQUES									
2-VOILE MULTI SUPPORTS	113	14,82%	13,25	87	12,92%	10,99	200	13,93%	12,27
2- VA'A	86	11,28%	13,08	74	10,99%	14,28	160	11,14%	13,64
2- KAYAK	57	7,47%	10,75	62	9,21%	12,42	119	8,29%	11,62
1- LANCER DE POIDS	116	15,21%	12,34	80	11,88%	11,02	196	13,65%	11,80
EPREUVES ACADEMIQUES	372	48,78%	12,54	303	45,00%	12,09	675	47,01%	12,34

Inaptitudes et enseignement adapté en CAP BEP :

La commission académique observe **une légère hausse des taux d'inaptitude** amenant à une dispense totale de l'épreuve.

INAPTITUDE TOTALE				
	2018	2017	2016	2015
CAP / BEP	0.65% (14 élèves)	0.4% (9 élèves)	0.88% (19 élèves)	0,66%(14 élèves)

En revanche, **le taux d'inaptitudes partielles a fortement baissé (surtout chez les filles) par rapport à 2017.**

Inaptitude partielle			
CAP/BEP	Total	Filles	Garçons
2018	0.69% (15 élèves)	0.98% (10)	0.44% (5)
2017	1.26% (28 élèves)	2.43% (24)	0.32% (4)
2016	0.83%(18 élèves)	1.03% (10)	0.67% (8)
2015	2,07% (44 élèves)	3,40% (35)	0,82% (9)

Cette année, **aucun candidat n'est concerné par une épreuve adaptée.**

Nous encourageons les équipes à utiliser le modèle de certificat médical du vice-rectorat afin de proposer une pratique adaptée aux possibilités de chacun. (L'intégrer dans le carnet de correspondance ou le dossier de rentrée).

Remarques et perspectives :

Les activités de la CP2, CP3 et CP5 doivent prendre une place encore plus importante dans le paysage certificatif de ces examens. Cet objectif doit se réaliser en portant une attention particulière au contexte d'intervention au service de la réussite de toutes et tous.

Pour favoriser la diminution du nombre d'élèves inaptes partiels ou totaux, les établissements de la Nouvelle Calédonie doivent engager une réflexion plus poussée sur **la proposition d'épreuves adaptées qui satisfont à la réglementation en vigueur.** Le groupe de réflexion académique a fait des propositions pour aider les équipes à mettre en place ces enseignements.

L'organisation des sauvegardes des notes des années précédentes doit maintenant être efficace, mais nous rappelons aux enseignants de vérifier si elles ont été faites, fournies et stockées dans les secrétariats de leurs établissements.

Nous conseillons le LP St Pierre Chanel à poursuivre ses efforts de réduction d'écart de notation entre les filles et les garçons, déjà entrepris les années précédentes.

Enseignement commun en examen ponctuel terminal CAP BEP

Cette année, le nombre d'élèves augmente de façon importante (17 en 2017) en épreuve ponctuelle. Cela s'explique par l'absence de professeur d'EPS au centre de formation des apprentis. Les candidats ont tous été inscrits par la direction du centre en épreuve ponctuelle, demi-fond et tennis de table.

Nous déplorons encore 25% d'absents.

Les résultats sont en hausse cette année pour les candidats présents, peut-être grâce à une meilleure préparation puisque des professeurs d'EPS ont été recrutés pour des vacances au centre d'apprentis.

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT							0		0,00
3X500 / Badminton	0	0,00%		1	4,35%	13,00	1	1,49%	13,00
3X500 / TT	44	100,00%	12,10	17	73,91%	10,80	61	91,04%	11,74
Gym / Badminton	0	0,00%		3	13,04%	13,00	3	4,48%	13,00
Badminton / Sauvetage	0	0,00%		2	8,70%	9,00	2	2,99%	9,00
	44	100,00%	12,10	23	100,00%	11,03	67	100,00%	11,73

Remarques et perspectives :

Comme pour les examens des baccalauréats, il faudrait envisager la convocation de ces candidats sur des épreuves d'établissement en CCF pour réduire les coûts inhérents aux épreuves.

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante.

A destination des établissements :

La commission constate que les moyennes restent satisfaisantes et stables. L'écart filles garçons, bien que persistant, se réduit.

Nous rappelons que certaines activités sont plus favorables à la réussite des élèves. Une attention et une réflexion particulières doivent être portées sur les ensembles certificatifs proposés, qui ne tiennent pas seulement compte des contraintes contextuelles (matérielles et humaines). L'ensemble des statistiques mis en ligne sur le site disciplinaire doit permettre aux enseignants de comparer les moyennes académiques pour chacune des activités et de les aider dans ce sens.

Nous encourageons toujours les équipes à proposer des épreuves adaptées aux élèves en situation d'inaptitude. Le corps d'inspection reste à votre disposition pour envisager des protocoles adaptés. Pour cela, il est indispensable de généraliser l'utilisation du certificat médical académique, proposé par le groupe de travail et les services médicaux du vice-rectorat.

D'un point de vue fonctionnel, nous constatons une amélioration de la constitution des dossiers en général et de leur arrivée dans les délais demandés, notamment le lycée de Wallis et le Vanuatu que nous remercions pour leur anticipation. Les membres notent également une meilleure prise en compte des absents, distingués des éventuels notés 0 lors d'une épreuve.

Cependant, une attention particulière doit être portée par les chefs d'établissement et les équipes EPS :

- La séparation des dossiers en fonction des examens (CAP/BEP, BAC PRO, BAC GT), notamment pour les lycées polyvalents et professionnels.

- La gestion des certificats médicaux, notamment l'obligation de faire viser le certificat médical par le professeur d'EPS. En rappelant que les originaux (ou cas exceptionnel, une copie certifiée par l'établissement) doivent être transmis à la commission (inapte totaux et partiel).

- L'explication des situations et des aménagements particuliers. La partie « observations », proposée sur le document qui récapitule les inaptes n'est que bien trop rarement exploitée à bon escient.

- La volonté de maintenir une seule note pour un élève : l'enseignant doit exprimer clairement la situation en remplissant le formulaire dédié.

Nous rappelons aux équipes pédagogiques qu'une **lecture attentive de la circulaire** de remontée des notes est indispensable lors d'un conseil d'enseignement. Les informations sont également transmises sur le site internet disciplinaire.

Enfin, l'anticipation du calendrier des épreuves est un élément important dans le respect des procédures académiques.

A destination de la commission nationale :

- Serait-il également possible de basculer les élèves qui sont notés sur 3 épreuves mais qui bénéficient parfois d'épreuves aménagées dans les protocoles adaptés, limités à deux activités actuellement sur EPS NET ?